BnF
gallica
BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

La Lumière maçonnique : revue mensuelle de la maçonnerie universelle

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF

gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

La Lumière maçonnique : revue mensuelle de la maçonnerie universelle. 1910-1914.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
 *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
 *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

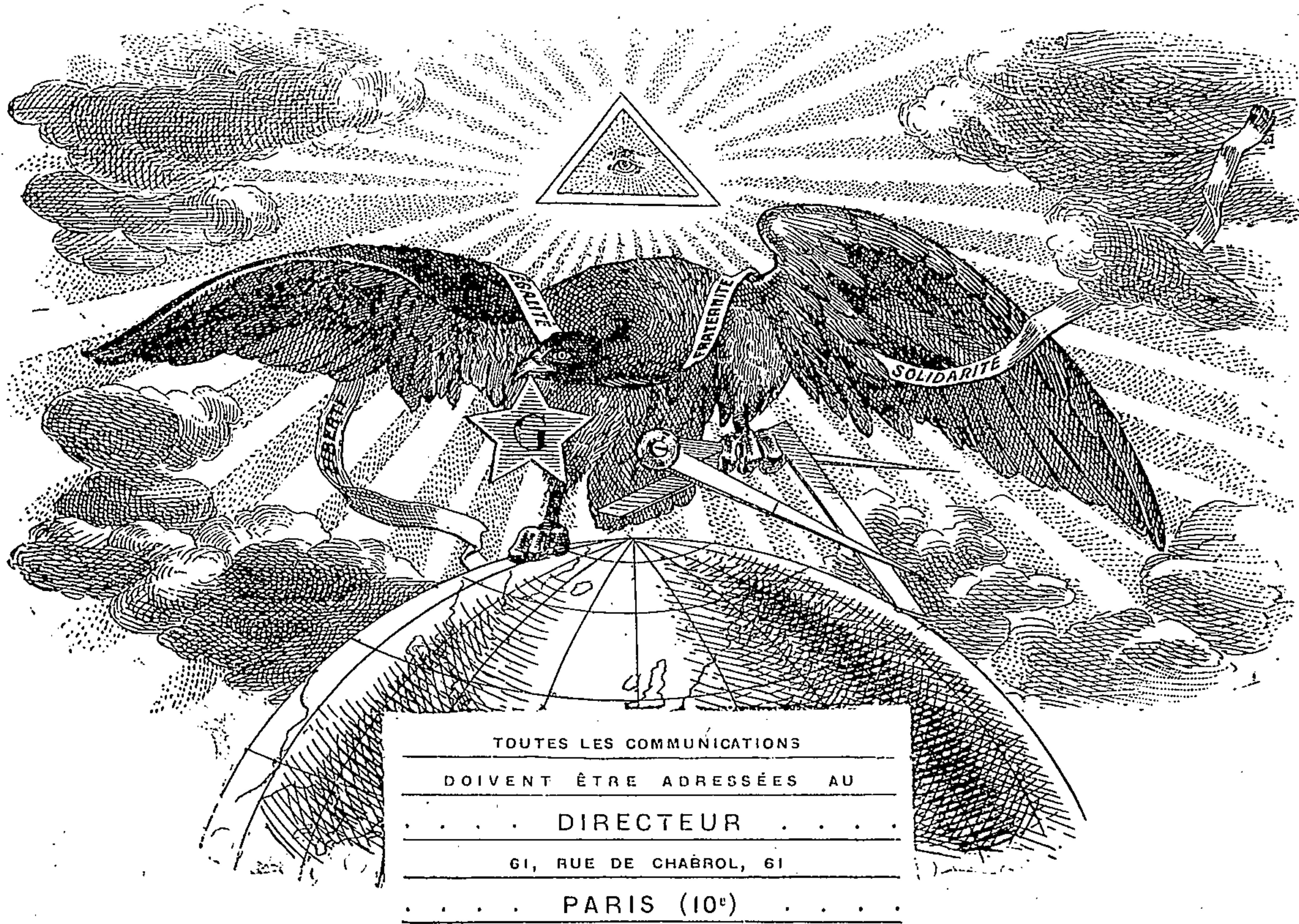
 *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
 *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.



Première Année — Juin 1910 — N° 6

Frédéric II

Il est question d'inaugurer prochainement à Paris les travaux d'une nouvelle Loge spécialement vouée au rapprochement Mac.·. franco-allemand et qui correspondrait, au sein du Grand Orient de France, mais avec de très grandes différences, à la Loge *Gœthe*, fondée en 1906 sous les auspices de la Grande Loge de France.

Destinés à rapprocher les penseurs et les sociologues de France et d'Allemagne, ainsi que de tous les pays qui gravitent autour des deux grandes nations, les Trav.·. de ce nouvel At.·., auraient lieu, et c'est là le point important, en français.

Comme titre distinctif, les fondateurs ont choisi *Gallia-Germania.* Ils l'ont annoncé ainsi dans le *Bull.·. Hebd.·.* Mais, ce vocable géographique n'a-t-il pas l'inconvénient de faire ressortir, dans sa dualité, un antagonisme qu'il s'agirait précisément d'atténuer ? Ce n'est point par juxtaposition que les deux nationalités peuvent s'unir : il leur faut

un moyen terme, tel qu'il a déjà été rencontré dans le nom d'un penseur de génie, admiré sans réserve par tous les Français, aussi bien que par les Allemands. Mais qui trouver après Gœthe, comme symbole d'union ?

Me sera-t-il permis de proposer Frédéric II, et de motiver ici ma prédilection ?

Nos ancêtres ont été, en leur temps, les admirateurs les plus enthousiastes du roi philosophe, et en cela ils furent fort bien inspirés, car le Grand Frédéric était entièrement acquis à la civilisation française. Ce n'est pas lui qui redoutait de voir pénétrer notre influence dans ses Etats. Il ne voulait parler de choses sérieuses qu'en notre langue et il exigeait que tous les rapports officiels fussent rédigés en français, de même que ses ordres de cabinet. Ce fut son erreur aux yeux de ces purs Teutons, qui voudraient, de nos jours, opposer une culture germanique à l'envahissement de la culture générale européenne, trop imprégnée, à leur sens, de notre ton et de nos manières. Ces francophobes n'ont pas encore compris Frédéric II, qui, certes, s'il avait annexé l'Alsace et la Lorraine, n'aurait vu que du bénéfice à laisser ses nouveaux sujets rester aussi Français que possible.

Esprit véritablement élevé, Frédéric, tout en se montrant excellent Prussien, se sentait citoyen de cette République universelle qui se construit par les soins des Franc-Maçons éclairés. Il était des nôtres, travaillant avec une rare intelligence au Grand Œuvre dont nous poursuivons la réalisation. Le nom de cet exceptionnel roi de Prusse brillerait à souhait sur la bannière d'une Loge, au sein de laquelle devront fraterniser des Français et des Allemands épris d'un même idéal de progrès humanitaire et d'émancipation. Le nouvel atelier serait, en tous cas, en excellente posture pour échanger des garants d'amitié avec la Loge *Voltaire*. Avis aux intéressés.

O. W.·.

LA QUESTION NÈGRE

au sein de la Maçonnerie américaine

(Communication du F.·. **A. G. Pitts**, secrétaire de *Palestine Lodge*, O.·. de Detroit, Michigan)

Le 1er octobre 1897, la L.·. *Melissa*, de l'Etat du Texas, fut saisie d'une plainte contre l'un de ses membres, prévenu d'*offense maçonnique*, pour avoir admis à sa table de famille un de ses employés nègres. Ce blanc, oublieux de la dignité de sa race, fut reconnu coupable et con-

damné à la perte de ses droits maçonniques. Fort heureusement il se pourvut en appel devant la Grande Loge du Texas. Je dis « fort heureusement », car autrement la condamnation serait passée inaperçue et n'aurait pas donné lieu à un rapport qui est du plus haut intérêt pour l'information de nos FF.·. Européens.

Le Comité chargé d'examiner les appels présenta, en effet, à la Grande Logé du Texas, un rapport grandiloquent, entrant dans une discussion très étendue de la question. Il y fut affirmé, entre autres, que l' « objet supérieur » de la Maçonnerie consiste à « édifier et à maintenir l'humanité de *notre grande race* ». Comme de juste, ce rapport concluait à la confirmation de la sentence d'exclusion. Il fut adopté, avec la résolution proposée, « à l'unanimité par un vote par assis et levé ».

Si cette affaire ne donna pas lieu, à l'époque, à de nombreux commentaires, c'est qu'il ne nous est guère plus permis de discuter la solution donnée à la question nègre par nos amis du Sud, qu'au temps où la « question nêgre » était la « question de l'esclavage ». Maintenant comme alors, toute critique hostile déchaîne la guerre.

Le meilleur jugement a d'ailleurs été émis à ce sujet par mon vieil ami, le F.·. Upton, ancien Grand-Maître de Washington, lorsqu'il écrivait :

« Cette affaire ne fait-elle pas ressortir l'une des caractéristiques essentielles de la Franc-Maçonnerie? Lorsque nous voyons une très respectable Grande Loge accueillir avec une faveur particulière un rapport renfermant des expressions qui, autre part et dans l'immense majorité des Grandes Loges, attireraient à leur auteur une prompte réprimande, cela ne met-il pas en évidence cette grande vérité, que la Maçonnerie est « le centre d'union et le moyen de concilier une sincère amitié entre personnes qui, autrement, auraient été à jamais séparées les unes des autres » (1). N'oublions pas ce caractère de la Maçonnerie, lorsque des différences de tempérament ou de milieu, des préjugés de race ou des divergences de conviction nous portent à dénier à d'autres leur liberté d'opinion, ou nous incitent à rompre les liens conciliateurs d'une sincère amitié. »

Il va de soi que l'affaire dont il s'agit est désormais de l'histoire ancienne. Si j'en évoque le souvenir, c'est uniquement afin de permettre à vos lecteurs de mieux se rendre compte des sentiments qui dominent dans les Etats du Sud par rapport aux nègres, et de leur faire exactement apprécier des événements récents (2).

Il est devenu notoire, dans ces derniers temps, que, sous la juridic-

(1) Traduction littéraire de la fin de l'article premier du *Livre des Constitutions*, publié par la Grande Loge d'Angleterre en 1723. (Note du traducteur.)

(2) Aucun Américain n'a pu rester indifférent au match sensationnel organisé entre deux boxeurs, l'un blanc et l'autre noir. La victoire du nègre a pris les proportions d'une calamité pour la race blanche. (Note du traducteur.)

tion de la Grande Loge de l'Etat de New-Jersey, il existe une petite Loge, qui, depuis près de quarante ans, n'a cessé d'initier des nègres. Sauf cette exception, les nègres des Etats-Unis qui se disent Maçons ont reçu la lumière dans les Loges relevant de Grandes Loges noires spéciales. Aucun Maçon blanc ne consent à les reconnaitre, et ce refus de reconnaissance se manifeste avec une emphase qui doit sembler pour le moins superflue à des Européens, car elle est le symptôme d'un état d'esprit difficile à comprendre. A part l'exception unique dont il vient d'être fait mention, on peut pertinemment affirmer qu'il n'existe pas une seule Loge aux Etats-Unis, où un homme connu pour avoir dans ses veines du sang nègre (ne fût-ce que dans une infime proportion) ait jamais été, ou aurait pu être admis. Vos lecteurs ont appris, sans doute, que les Grandes Loges des Etats du Sud se disposent à rompre avec la Grande Loge de New-Jersey, parce qu'elle tolère la Loge négrophile. Ce fait intéresse les Maçons européens, bien qu'à première vue ils puissent se demander en quoi. L'affaire du Texas leur montre, en effet, jusqu'où vont les préjugés de race dans le Sud, et ils peuvent se rendre compte de l'idée que l'on se fait de l' « universalité de la Franc-Maçonnerie », non seulement dans le Sud, mais dans l'ensemble des Etats-Unis.

Ne nous hâtons pas, cependant, de condamner la Grande Loge du Texas et les autres Grandes Loges du Sud. Tirons plutôt du commentaire du «Past Grand Master Upton », une leçon de tolérance maçonnique. Avant tout, j'admets que tout Maçon doit être un homme moral ; mais ce que nous appelons moralité est entièrement matière de convention, de milieu, de latitude et de longitude, de climat, etc. Il se peut qu'un Turc qui serait Maçon puisse passer pour un homme immoral, méritant d'être expulsé de la Maçonnerie, s'il permettait à sa femme de circuler au dehors seule et sans voile. Au contraire, le citoyen de l'un de nos états occidentaux, qui agirait autrement, serait considéré comme immoral et cruel, indigne, par conséquent, de rester Maçon. Je suis encore disposé à entrer dans les vues de la Grande Loge du Texas, pour peu qu'elle affirme, qu'il y a grosse immoralité au Texas de manger avec un nègre. Mais je ne fais ces concessions qu'à la condition expresse, qu'au Texas et dans les autres Etats du Sud, on voudra bien admettre aussi que les Maçons Français sont les meilleurs juges de ce qui constitue la vraie Maçonnerie en France.

Ce qu'il y a de plus frappant dans l'attitude des Grandes Loges du Sud, c'est que, lorsqu'elles arrêtent pour leur propre Maçonnerie des règles inouïes, elles s'imaginent que nous sommes tous tenus d'y souscrire. Quand, d'autre part, elles invoquent ou devraient invoquer, en leur propre faveur, le principe de tolérance maçonnique, jamais l'idée de faire bénéficier autrui de ce même principe n'a pu entrer dans leur esprit. Il est non moins extraordinaire que la Grande Loge de New-Jersey, la victime de l'intolérance américaine, — excommuniée

par le Sud et considérée par le Nord avec une pitié méprisante, plus pénible encore à supporter, — est elle-même intolérante au possible !

A.-G. PITTS.

Chronique Maçonnique Internationale

ALLEMAGNE

Bien que partagée en deux obédiences strictement indépendantes l'une de l'autre, la Maçonnerie française n'en est pas moins *une*, par la communauté des principes professés et par l'identité du but poursuivi. Chez nous, un Maçon du « rite écossais » (ainsi nommé parce qu'il est d'invention française!) fraternise sans la moindre restriction avec les Maçons du « rite français » (dont l'origine est anglaise!). Quelques nuances de cérémonial ne sont pas pour creuser un abime entre ouvriers, également zélés, d'une même œuvre de progrès humanitaire.

Pareille unité ne se rencontre pas au sein de la Maçonnerie allemande, divisée en deux camps irréconciliables.

A la tête de l'un se trouve la plus puissante des anciennes Grandes Loges prussiennes, issue de la Loge *Aux Trois Globes*, fondée à Berlin, le 13 septembre 1740, à l'instigation de Frédéric II, qui venait de monter sur le trône. Comme toutes les Loges continentales de l'époque, cette Loge travaillait en langue française et sa mission consistait à propager des principes de haute civilisation, en faisant briller dans la capitale du roi-philosophe une lumière venue de l'ouest.

Nous devrions nous attendre à rencontrer en un pareil centre des sympathies chaleureuses, nous Français, dont le Grand-Frédéric appréciait tant la langue, les manières et la façon de penser. Comment se fait-il donc qu'on y abhorre nos idées et nos tendances? Un mot explique tout : dans le cours des âges, la Maçonnerie prussienne trop pénétrée par le protestantisme, et affligée d'antisémitisme, est devenue *réactionnaire*. Elle voit le salut de la patrie dans le maintien de ce qui existe, et ne redoute rien autant que la contagion révolutionnaire.

Tout le reste de la Maçonnerie allemande ne tremble pas aussi facilement devant ce spectre rouge. Elle représente l'Allemagne libérale, qui, sans vouloir rien renverser, demande à évoluer, en s'inspirant des progrès réalisés par d'autres nations.

Réaction, ou tout au moins conservatisme, se trouve donc en opposition, au sein de la Maçonnerie allemande, avec le libéralisme progressiste. Il est dans la nature des choses que la résistance finira par être vaincue. Mais que penser d'une Maçonnerie ultra pieuse qui se met ainsi en travers de l'œuvre du Grand Architecte. Car, nos symboles sont vides de sens, ou l'Art Royal nous procure l'intelligence du plan selon lequel se construit le Progrès humanitaire. Le vrai Maçon comprend donc la

marche évolutive des peuples au sein de l'Humanité; c'est pourquoi il aide au Grand Œuvre, et se garde bien de contrecarrer ce qui, étant voulu, doit nécessairement s'accomplir.

*
* *

Nous apprenons que la *Grosse Landesloge* de Berlin vient de procéder à une revision de ses rituels qui s'inspirent du régime suédois. Il y est expressément stipulé que les FF.·. assemblés n'auront plus désormais à ce découvrir en Loge, chaque fois que le nom du Grand Architecte de l'Univers, appelé, en général, *Gott* dans les Loges prussiennes, est prononcé, mais simplement au moment de la prière, du serment et de la consécration, « ces actes supposant que la présence de Dieu est conçue autant qu'éprouvée. » Une innovation très appréciée permet, en outre, aux Maçons de prendre part aux trav.·. de mastication sans rester coiffés et gantés de blanc. C'est ainsi que l'on rompt, même à Berlin, avec des traditions locales, dont la portée initiatique est pour le moins discutable.

✶

GRÈCE

Le T.·. Ill.·. F.·. Dr. Ph. Em. Galanis, Grand Commandeur du Suprême Conseil de Grèce, a fait jadis appel à toutes les puissances maçonniques, en les conjurant d'user de toute leur influence pour contribuer à mettre fin aux atrocités qui déshonorent périodiquement certaines régions de l'Empire Ottoman.

Il vient de renouveler ses plaintes, cette fois plus particulièrement en faveur des Grecs, qui ont à souffrir de l'hostilité de races moins civilisées.



Nous déplorons toute violence, toute explosion de fanatisme aveugle, et nous ne ménageons pas notre sympathie au peuple grec, dont le rôle civilisateur a été si glorieux.

Mais notre devoir comme Maçons est de chercher impartialement la justice. Or, il n'est guère dans la nature des choses, que des excès se commettent sans provocation. Pour juger, il nous faudrait être pleinement éclairés sur la question et avoir entendu l'accusé dans ses moyens de défense.

Nous en sommes réduits, dès lors, à faire des vœux pour le progrès des lumières. Il appartient aux Grecs, race plus affinée, d'affirmer partout leur supériorité par une conduite adaptée aux circonstances.

L'intelligence jointe à la moralité ne peut manquer de s'imposer, de nos jours, à la force brutale. Le plus haut dominera fatalement l'inférieur, pour le bien de celui-ci, qui se soumettra docilement à la supériorité sachant exercer sa légitime influence. Que chacun s'efforce donc de

s'élever, de monter en grade : le plus élevé commandera et ce sera pleine justice.

Si le peuple grec est dans le Levant à la fois le plus intelligent et le plus moral, l'avenir lui appartient, et il triomphera sans l'intervention de personne. Instruire et moraliser, telle doit être l'action patriotique de la Maçonnerie grecque.



HOLLANDE

Le G.·. O.·. Néerlandais a publié son annuaire pour l'année 5910.

Nous apprenons ainsi que 102 Loges travaillent actuellement sous les auspices du G.·. O.·. Néerlandais, soit : 52 dans les Pays-Bas, 17 dans les Indes Orientales (Java et dépendances), 2 dans les Indes Occidentales (Surinam et Curaçao), 30 dans l'Afrique du Sud, et 1 en Chine.

On compte, en outre, 4 cercles maçonniques, non encore constitués en Loges dans les Indes Orientales.

L'annuaire donne de précieuses indications sur les nombreuses institutions scolaires, philantropiques et savantes entretenues par la Franc-Maçonnerie Néerlandaise.

Comme annexe à l'annuaire figurent des travaux d'architecture fournis par les FF.·. H. P. Priester, Onno Sytstra et R. Metelerkamp, ainsi que l'allocution prononcée à la Loge « L'Union Royale » à La Haye, le 28 décembre 1909, par le F.·. J. Boudewynse, secrétaire-général adjoint, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans l'Ordre.

Le F.·. A. Priester, dans son travail intitulé *Prédicateurs de pénitence,* recommande à l'attention des FF.·. l'étude des questions sociales, alors que le F.·. Onno Sytstra, dans *Doctrine et Vie* signale le défaut d'adaptation de l'enseignement des églises aux destinées de la vie et montre que la réflexion intérieure est seule susceptible de faire jaillir l'étincelle de divinité et de bonté qui est en nous.

Le F.·. Metelerkamp donne, sous le titre *L'Enseignement de Jésus*, une traduction d'un passage du livre de M. E. Schuré : « Les Grands Initiés». Il fait suivre sa traduction d'une notice dans laquelle il insiste sur la valeur pédagogique de l'enseignement du fondateur du Christianisme. Jésus aurait eu recours à toutes les méthodes adoptées en pédagogie. On le voit employer alternativement, et avec quelle maîtrise ! la *forme narrative* — dans la parobole de l' Enfant prodigue — la *forme attractive ou heuristique* (1) dans son entretien avec la Samaritaine — la *forme interrogative ou la catéchèse* — dans son récit du bon Samaritain, et, dans la question inattendue qu'il adresse à ses auditeurs pharisiens, — la *forme acromatique ou professorale* — dans son admirable partie de son sermon sur la Montagne : « Car, je vous le dis en vérité, aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent et faites le bien à ceux qui vous haïssent....... » Mais ce qui domine dans l'enseignement de Jésus, c'est la *forme représentative* ; en quelque lieu qu'il se trouve, l'insecte, le lys, le

---

(1) Emploi de formules énigmatiques obligeant à réfléchir.

pasteur et son troupeau, l'herbe des champs, comme le soleil dans les cieux, tout lui sert d'instrument pour la démonstration de la vérité.

Le F.·. Metelerkamp trouve étrange qu'il soit si peu question de ce maitre illustre de la pédagogie dans l'enseignement de cette science. Il s'étonne que dans les examens pour les emplois de directeurs d'écoles,on parle à peine — sinon pas du tout — de l'enseignement de Jésus.

Le F.·. Metelerkamp termine ses observations par la prière suivante : « O toi, grand Dieu ! source et lumière de vie, fais descendre ta bénédiction sur le peuple des Pays-Bas et ses écoles publiques, afin qu'elles demeurent et prospérent, pour élever les enfants d'une même patrie dans la fraternité et la concorde. Fais également que les cerveaux et les cœurs des instituteurs et maitres d'écoles soient pénétrés de la grandeur de Celui qui, dans cet écrit, est désigné sous le nom d'instituteur et maître, et fais aussi que cet écrit, bien que modeste, soit, par ta volonté et sa bénédiction, une pierre pour l'édification du temple du bonheur du peuple néerlandais, auquel, nous, francs-maçons, travaillons tous ».

Dans son allocution aux membres de la Loge l'*Union Royale*, le F.·. Boudewynse, après avoir rappelé le souvenir des réunions maçonniques d'antan, qui revêtaient un caractère familial et se terminaient par une traditionnelle partie de cartes, signale les devoirs du temps présent et invite les FF.·. à faire prévaloir, en opposition avec les représentants des religions soi-disant révélées, dans la vie publique et sociale, les principes de la F.·. M.·. et sa morale susceptible d'application universelle, parce que simplement humaine.



SUISSE

C'est avec le plus profond regret que nous avons appris la maladie de notre T.·. Ill.·. F.·. Quartier-la-Tente. Nous faisons des vœux pour son complet rétablissement, et lui adressons l'expression la plus sincère des sentiments de sympathie et d'admiration de tous les Maç.·. français. Puissions-nous bientôt entendre, dans un Congrès Maç.·. international, la voix éloquente et prophétique du grand orateur Maç.·.

La Grande Loge Alpina s'est réunie les 4 et 5 juin 1910, à Vevey, en session annuelle. Les pouvoirs du Comité-directeur élu pour cinq ans se trouvant expirés, l'ordre du jour portait l'élection d'un nouveau Grand-Maitre et de huit autres grands officiers de la Fédération des Loges Suisses.

La Grande-Maitrise vient d'échoir ainsi au F.·. Jacques *Oettli*, professeur à Lausanne, qui se trouve être le 14e Grand-Maitre de l'Alpina. C'est un Maçon très éclairé, minutieusement instruit de tout ce qui se rapporte à notre Ordre. Bien que, dans sa modestie, il ait manifesté quelque appréhension de ne pas se trouver à la hauteur de ses prédécesseurs, nous avons les meilleures raisons de croire que les destinées de l'Alpina sont en d'excellentes mains.

Fondée en 1884, cette Grande Loge a eu successivement à sa tête les Grands-Maitres suivants :

1° Dr. J.-J. Hottinger, professeur et historien distingué, à Zurich ;
2° Gustave Jung, professeur de médecine, à Bâle ;
3° D.-A. Meystre, vén.·. de la L.·. Espérance et Cordialité, O.·. de Lausanne ;
4° E.-F. Gelpke, professeur à l'Université de Berne ;
5° J.-J. Ruegg, d'Aarau ;
6° Aimé Humbert, de Neufchâtel ;
7° K. Tscharner, rédacteur eu chef du « Bund », à Berne ;
8° John Cuénoud, de Genéve ;
9° E.-K Jung, architecte à Bâle (fils du second G.·.-M.·.) ;
10° Elie Ducommun, zélé pacifiste, de Berne ;
11° C.-F. Hausmann, de Saint-Gall ;
12° Ed. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat à Neufchâtel, qui est resté à la tète du Bureau international de relations maçonniques, dont il fut le fondateur ;
13° Herm Haeberlin, docteur en médecine, à Zurich.

Primitivement le Directoire exécutif de l'Alpina restait en fonctions pendant six ans ; cette période a été ensuite réduite à cinq années. Le siège de l'administration alterne, autant que possible, entre la Suisse française et la Suisse allemande, afin d'éviter qu'aucune prépondérance permanente ne se fasse sentir. La plus exemplaire harmonie règne d'ailleurs entre les Loges Suisses, qui travaillent chacune à sa façon, d'après d'anciens rituels d'origines variées. Toutes s'efforcent de rendre leur activité vraiment féconde, en la concentrant sur l'éducation supérieure de leurs membres. Aucune Loge Suisse ne se compromet dans les luttes politiques. Pour modifier les idées des électeurs, il faut prendre les choses de haut, en transformant à longue échéance la mentalité générale. Le vrai Maçon est un conspirateur assurément, mais pas à la façon vulgaire. Il sait assentir l'avenir et lui préparer les voies de réalisation. Tout est là pour l'Initié.



AMÉRIQUE

Le *Tyler-Keytone* du 20 juin 1910 consacre au F.·. Frédéric Desmons un article nécrologique rédigé par notre collaborateur, le F.·. A. G. Pitts.

On sait que les innombrables grandes Loges de l'Amérique du Nord, ont des croyances religieuses qui les empèchent d'avoir des relations avec la Maçonnerie latine !

Après avoir appris aux lecteurs américains ce que l'ancien Président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France fut à la fois comme homme, comme citoyen et comme Maçon, le F.·. Pitts pose les questions suivantes :

1° Avez-vous, aimable lecteur, assez de largeur d'esprit pour reconnaitre que la Maçonnerie ne saurait être identique à elle-même en tous lieux et en tous temps, si elle doit partout et toujours être fidèle à sa mission ?

2° Pouvez-vous vous mettre en tête que tout pays et toute époque ont besoin d'une Maçonnerie adaptée à la situation, en dépit de vous, de vos petites préférences et de vos préjugés étroits ?

3° Si les deux questions précédentes ne vous ont pas arrêté, veuillez répondre à celle ci : Qui, croyez-vous, pouvait être le meilleur juge de ce que la Maçonnerie française avait à faire en 1877, de Frédéric Desmons, Français, érudit, homme public, patriote dévoué, Maçon désintéressé, prêt à tous les sacrifices, ministre protestant dans un milieu catholique, ou de vous, qui ne connaissez pas plus la France que l'hémisphère de la Lune opposé à la Terre, de vous qui ignorez tout sacrifice en faveur de la Maçonnerie, de vous qui vous justifiez d'être Maçon devant votre propre conscience en énumérant les avantages matériels que vous en tirez?

4° Quelle que soit votre réponse aux trois premières questions, n'estimez-vous pas qu'il faut qu'il y ait quelque chose d'admirable, quelque chose d'inaccoutumé, par rapport à la Maçonnerie francaise, pour qu'un tel homme puisse lui apporter autant de zèle et de dévouement? La Maçonnerie américaine n'en obtiendrait pas autant, est-ce votre avis?

5° Même si nous sommes tenus de condamner la Maçonnerie française, ne devrions-nous pas le faire aussi discrètement que possible? Ne devrions-nous pas éviter tout éclat, plutôt que d'établir une comparaison bruyante entre la Maçonnerie française et la nôtre, puisque la supériorité française s'affirme sur tous les points, sauf un.

6° N'est-il pas certain que nous ne dénigrons la Maçonnerie française, que dans l'unique intention de nous faire valoir? Ne sommes-nous pas en cela tout juste aussi hypocrites, aussi pharisiens et aussi odieux qu'il est possible?

TRAVAUX DES LOGES

L.·. N° 217, Le Libre Examen

Dans notre fascicule de janvier, nous avons publié un compte rendu sommaire des travaux accomplis dans le courant de l'année 1909, par cet atelier tout particulièrement actif. Nous avons actuellement sous les yeux le Bulletin trimestriel autographié, qui résume à l'usage de ses membres, les conférences et les discussions des trois premiers mois de 1910.

La L.·. s'est tout d'abord préoccupée de la défense de l'école laïque, et s'est demandée si l'Etat ne devrait pas monopoliser l'enseignement obligatoire. Il a finalement été reconnu, qu'une application rigoureuse de la législation existante suffirait à réprimer les abus de l'enseignement clérical.

Le 8 mars, le F.·. *Sergent*, dont le talent oratoire est bien connu, a pris la parole au cours d'une tenue blanche organisée par le Libre Examen. Il s'est attaché à faire comprendre que la Franc-Maçonnerie est une école où se forment les cerveaux, où se trempent les caractères, où se maitrisent les passions et où se cultivent les vertus. Le Maçon, dans la vie profane, agit comme le levain dans la pâte. Il y répand les idées qu'il a puisées dans les Loges, il y sème le germe des réformes, il est un initiateur et un ouvrier du progrès.

Les FF.·. Casadesus et Galland se sont fait chaleureusement applaudir dans la partie artistique de cette très intéressante soirée.

Le 22 mars, le F.·. *Nicol* a retracé aux membres du Libre Examen, les événements de 1894 qui ont provoqué l'organisation actuelle de la Grande Loge de France. Il y eut alors un soulèvement des ateliers du Rite Ecossais contre l'omnipotence du Suprême Conseil. Déjà, en 1879, une douzaine de Loges avaient secoué le joug d'un pouvoir estimé tyrannique, pour se constituer, l'année suivante, en une puissance maçonnique autonome, dite *Grande Loge Symbolique Ecossaise*. Depuis, le Suprême Conseil avait eu avec les Loges des différends financiers, si bien que celles-ci en arrivèrent à lui refuser les subsides réglementaires. Les chefs de l'Obédience durent alors céder et renoncer à l'administration des ateliers symboliques.

Se gouvernant eux-mêmes, ceux-ci parvinrent à mettre peu à peu de l'ordre dans les finances communes. Certaines Loges, que nous n'osons pas citer, crainte de commettre des omissions, ont généreusement alors sacrifié leur trésor particulier, et, très rapidement, la nouvelle administration maçonnique a pu équilibrer son budget. Le F.·. François *Nicol* n'a pas voulu dire la part très importante qu'il a prise, dès le début, à cette réorganisation ingrate et si difficile, que les FF.·. tant soit peu pessimistes désespéraient du Rite Ecossais. Nous tenons ici à lui rendre justice, de même qu'aux FF.·. François *Bonnardot*, Paul *Blanc* et Léon *Francfort*, qui ont définitivement consolidé l'œuvre des ouvriers dévoués de la première heure.

L.·. N° 288, Cosmos

Le 21 juin, dans une conférence très documentée, le F.·. J. Schreiber, interne des Hôpitaux, expose la question de la Charité privée en France. Il constate l'existence de plus de 3.000 œuvres de bienfaisance dont il examine le but principal. Il conclut que l'assistance publique a besoin de l'assistance privée, mais préconise l'entente entre ces deux assistances dont l'une semble ignorer l'autre, ce qui amène une perte des forces de la bienfaisance.

L.·. N° 383, La République

Fondée en 1907, par le très regretté F.·.Jean Bourrat, la L.·. n° 383, *La République*, devait permettre aux fonctionnaires appartenant à notre Ordre d'aider les parlementaires francs-maçons à faire aboutir les projets législatifs favorables au progrès démocratique. En sa qualité de membre de la Chambre des députés, le F.·.Bourrat avait eu, en effet, maintes fois l'occasion de constater que les renseignements fournis officiellement au Parlement par les administrations publiques laissaient souvent à désirer au point de vue de la sincérité. La bonne volonté des mandataires du suffrage universel se heurte ainsi parfois à des résistances occultes qui font échouer les réformes les plus urgentes, ou les rendent inefficaces dans l'application. Au sein de la Loge La République, fonctionnaires et parlementaires devaient étudier en commun les questions d'intérêt général, les premiers apportant aux seconds, sur les matières de leur compétence, des renseignements de toute confiance.

Les intentions des fondateurs de cette Loge ne manquèrent pas d'être tra-

vesties. On supposa que les fonctionnaires arrivistes y afflueraient et qu'en fait de collaboration avec les parlementaires. ils s'attacheraient à faire donner satisfaction aux demandes que ceux-ci adressent aux administrations publiques en faveur d'électeurs influents. En échange les parlementaires auraient assuré l'avancement rapide des fonctionnaires complaisants. De pareils soupçons ne pouvaient être démentis que par les faits. Or, il se trouve qu'aucun des fonctionnaires membres de cette Loge n'a été jusqu'ici favorisé en quoi que ce soit. Aucun parlementaire n'a fait la moindre démarche dans un intérêt particulier. Les membres de la Loge se sont éclairés réciproquement sur des questions d'intérêt général ; ils ont la conscience d'avoir bien travaillé, dans un excellent esprit maçonnique.

Des FF.·. éminents ont d'ailleurs exprimé leurs sympathies à la L.·. La République, à l'occasion de son banquet du samedi 25 juin. Le F.·. *Courcenet*, membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, s'est fait, dans son discours, l'interprète des félicitations de la branche la plus importante de la Maçonnerie française. Le F.·. *Mesureur*, Grand-Maitre de la Grande Loge de France, n'a pas été moins chaleureux, lui qui est particulièrement bien placé pour apprécier les services que peut rendre à la République la Loge de ce nom. Le F.·. *Giroust*, membre du Suprême Conseil du Rite Ecossais, ne ménagea pas non plus son approbation. Souhaitons à notre tour à la L.·. nº 383 de rester toujours fidèle à son programme et de poursuivre ses travaux féconds sous la judicieuse direction de son Vén.·., le F.·. *Delaunay*.

Le Culte de la Patrie et de l'Humanité

Poursuivant la solution du problème religieux, la L.·. nº 137, *Travail et Vrais Amis Fidèles*, a entendu, le 28 juin, la lecture d'un Morc.·. d'Arch.·. du F.·. Julien *Larroche*, intitulé : *La Franc-Maçonnerie élaboratrice de la Religion future.*

Une discussion s'est ensuite engagée sur la question de Dieu. Un franc-maçon doit il éviter de parler de Dieu à ses enfants ? Il a été reconnu que ce mot tient une trop grande place dans notre langue et dans notre littérature, pour qu'il puisse être passé sous silence. Mais que dire de Dieu, sans tomber dans un mysticisme contraire à la saine raison ?

En y regardant de près, ce mot s'est toujours rapporté à ce que les homme ont conçu comme existant au-dessus d'eux. Ils se sont sentis petits, faibles et ignorants en présence de la Nature, et ils ont cru à l'existence d'êtres invisibles supérieurs à eux-mêmes ; de là des dieux nombreux, dont l'intervention mystérieuse expliquait tous les phénomènes naturels.

Pourquoi refuserions-nous d'admettre, que l'individu humain n'est pas nécessairement ce qu'il y a de plus élevé dans l'échelle des êtres ? Comme individus ne devons-nous pas, en effet, nous incliner devant la supériorité de la collectivité dont nous faisons partie ? La Nation française est un être effectif, par rapport auquel nous sommes ce que nos cellules constitutives sont par rapport à notre organisme. Une religion, la plus instinctive et la plus vraie de toutes, nous relie par des liens puissants à l'être collectif national, être auquel, quand il le faut, nous n'hésitons pas à sacrifier notre vie.

Nous voici donc en présence d'un Dieu-Patrie qui n'a rien d'irrationnel. Son culte se confond avec celui des ancêtres, dont nous avons à recueillir la tradition et à poursuivre l'œuvre.

Cette œuvre d'ailleurs nous éblouit par sa grandeur et sa générosité. De toutes les Nations, la France n'est-elle pas celle qui a le mieux compris qu'elle doit être un organe d'une collectivité plus vaste encore, c'est-à-dire de l'ensemble de l'Humanité ? En travaillant à la gloire et à la prospérité de la France, le Français n'entend porter préjudice à aucune autre nation. Il a conscience que l'Humanité a besoin d'une France digne d'être admirée et sachant se faire aimer de tous. Mais pour que la France soit ce qu'elle doit être, ses enfants doivent être éduqués avec un soin spécial. Comme religion, il devront se vouer au culte de la Patrie-Humanité, en s'inspirant du positivisme d'Auguste Comte. Leur besoin d'idéal y trouvera amplement de quoi se satisfaire.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Charles Bernardin 33e

Né à Plombières-les-Bains (Vosges), le 26 octobre 1860, Charles Bernardin, fit ses études au lycée de Strasbourg, puis au collège de Saint-Dié et à Nancy.

Elevé dans des principes religieux, il s'affranchit seul des dogmes absurdes. A 17 ans, après une douloureuse crise intellectuelle, il rejetait pour toujours ces dogmes et s'engageait courageusement dans la voie de la raison qu'il a depuis lors parcourue sans jamais avoir un moment de défaillance.

Notaire à Beine (Marne), puis à Epinal (Vosges); c'est dans cette dernière ville, qu'en 1892, il entra dans la Franc-Maçonnerie. Il fut l'un des principaux fondateurs du journal *Le Républicain des Vosges*, organe radical auquel il collabora.

Quand éclata l'affaire Dreyfus, Charles Bernardin n'hésita pas un instant à prendre parti pour la justice. Il fut l'un des *quatre ou cinq Lorrains* qui signèrent la pétition lancée à la suite du fameux « J'accuse ». d'Emile Zola. Cet acte lui valut les injures et les calomnies des *honnêtes gens*, mais cela ne servit qu'à exaspérer sa soif de justice et de vérité. Il se lança à corps perdu dans la lutte et résolut de sauver tout ce qui pouvait encore l'être en Lorraine. Il contribua activement et efficacement à la création de Loges maçonniques ou de sections de la Ligue des Droits de l'Homme à Toul, Lunéville, Pont-à-Mousson, Epinal, Saint-Dié, dans la Meuse, etc.

La Franc-Maçonnerie prouva combien elle appréciait Charles Bernardin. Quoique n'étant initié que depuis six ans, il fut élu membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France pour trois ans par le convent de 1898. Disons tout de suite qu'il a été réélu également pour trois ans par les convents de 1902 et de 1906. Il est de plus l'un des 33 membres élus à vie qui composent le Grand Collège des Rites ou Suprême Conseil du Grand Orient de France.

Charles Bernardin fonda en 1901, avec ses amis, la Fédération Républicaine de Meurthe-et-Moselle, seul groupement lorrain alors résolu à défendre la République contre toutes les réactions coalisées. C'est cette Association qui appela et qui reçut le général André, à Nancy, au milieu de fêtes grandioses. On disait impossible, *dans la chouannerie de l'Est* (comme Bernardin appelle sa Lorraine) la visite du Ministre républicain, et pourtant tout s'y passa fort bien.

Enfin, on peut dire que le nom de Charles Bernardin est attaché à la fondation de tous les groupements nettement républicains de la Lorraine quels qu'ils soient. Il est notamment l'un des principaux créateurs du plus grand quotidien régional, l'*Etoile de l'Est*, de Nancy, ainsi que du journal de combat *Pour la République*.

Il collabore à divers journaux sous des pseudonymes et il n'est pas de semaine où on ne le rencontre sur un point quelconque de l'Est, allant porter la bonne parole républicaine. C'est un conférencier plein de chaleur et de sincérité.

Nous ne pouvons passer sous silence l'incident du *Bon Dieu de Pont-à-Mousson*, incident qui fit le tour de la presse et se termina d'une façon inattenue. Bernardin venait d'être nommé juge de paix dans cette ville. Comme toujours, il crut devoir mettre ses actes en rapport avec sa conscience et il décrocha le Christ qui *décorait* son prétoire. Ceci lui valut les protestations et les injures de tous les réactionnaires; mais il tint bon et sut si bien s'y prendre qu'il fit tourner l'agitation créée par les cléricaux au profit de la raison. Il donna à cet incident tant d'envergure qu'une loi fut votée par la Chambre qui ordonna l'enlèvement des emblêmes religieux dans *tous les endroits* où l'on rend la justice.

Charles Bernardin est un homme dont le courage grandit en raison même des difficultés qu'il rencontre. D'un caractère impulsif, il n'entreprend cependant rien sans y avoir mûrement réfléchi, et quand il s'est arrêté à une idée il va droit au but avec une remarquable ténacité. S'il est disciple de Diderot il est aussi grand admirateur de Danton.

C'est un jeune encore, et les services qu'il a jusqu'ici rendus à notre cause seront suivis d'autres , il est de ceux qui ont horreur de l'inaction et sur lesquels la République laïque et la Fr.·.-Maç.·. universelle peuvent absolument compter.

Ajoutons que Charles Bernardin est un mycologue de première force ; il vient de publier un ouvage de vulgarisation (dont la première



Le T∴ Il∴ F∴ BERNARDIN 33e

édition a été enlevée en quelques jours) sous le titre : *Guide pratique pour la recherche de 60 champignons comestibles.*

Pour compléter ces notes biographiques que nous avons empruntées à la revue *La Raison Universelle,* nous voudrions pouvoir parler longuement de tous les éminents services, aussi nombreux que désintéressés que notre Ill.·. F.·. Bernardin a rendus à la Fr.·.-Maç.·., comme Vén.·. de la R.·. L.·. *Saint-Jean de Jérusalem* à l'Or.·. de Nancy, il a su placer cette L.·. au rang de celles dont l'activité est la plus efficace pour la fraternité universelle. Il a organisé ces réunions Maç.·. internationales de la Schlucht (1907), de Bâle (1908), de Baden-Baden (1909), qui ont permis aux Mac.·. français et allemands de se rencontrer et d'ébaucher le plan des relations futures entre les deux grandes nations voisines et ennemies. Avec tant d'autres F.·.M.·., il a compris que les réparations du droit ne sortiront pas des guerres meurtrières, mais de l'entente des peuples.

Patriote éclairé qui veut conserver à la France tous ses enfants, et ne pas les faire massacrer, qui veut faire aimer la France de toutes ces populations francophiles échelonnées le long de nos frontières depuis le lac de Genève jusqu'aux bouches de l'Escaut, dans ces pays que l'on a appelés les Marches françaises de l'Est, le F.·. Bernardin a prononcé, notamment à Bade, l'été dernier, devant les délégués de la F.·.-Maç.·.Univ.·. invités par la Loge *Badenia,* un discours admirable contre la guerre et pour le Droit. Nos lecteurs pourront le lire dans la revue l'*Acacia,* numéro de février 1909.

Avec une foi invincible dans l'avenir, et la ferme volonté de donner un lendemain éclatant aux manifestations frat.·. de Bade, le vaillant lutteur Maç.·. prépare la prochaine réunion internationale qui aura lieu en France, en 1911, probablement à Paris.

Le F.·. Bernardin vient de publier un remarquable ouvrage sur l'Histoire de la Franc-Maçonnerie à Nancy et en Lorraine.

J. K.·.

NÉCROLOGIE

Jean-Jules Chauvière

Le 1er juin 1910 le F.·. Chauvière, dont les électeurs du quartier de Grenelle venaient de renouveler pour la cinquième fois le mandat législatif, a été arraché à l'affection des siens. Vén.·. de la L.·. nº 336, la Fédération Maçonnique, depuis 1898, cet excellent F.·. y avait vu la lum.·., le 23 octobre 1888, puis y avait été promu Comp.·. et Maître le 27 février 1894. Il s'est toujours distingué par son affabilité et par sa philanthropie, son ambition étant de réaliser le plus grand bien du plus grand nombre, dans le domaine de l'activité privé, aussi bien que par le moyen des réformes sociales, dont il était un ardent partisan.

Né à Gand, en Belgique, le 13 août 1850, il vint à Paris comme correc-

teur d'imprimerie. Sous l'Empire, il ne dissimula jamais ses sentiments républicains. Il eut son rôle dans l'insurrection de 1871 et s'occupa très activement depuis de politique socialiste. Elu membre du Conseil municipal de Paris en 1888, il représenta, à partir de 1893, le XVe arrondissement de Paris à la Chambre des Députés.

Le F.·. Chauvière fut un Maçon très zélé, infatigable à remplir ses fonctions de Vénérable. Il eut à cœur les relations maçonniques internationales et organisa, pour la Belgique et la Hollande, puis pour l'Alsace-Lorraine, des voyages spéciaux auxquels participèrent de nombreux FF.·. parisiens. Très connu et possédant l'estime générale, le F.·. Chauvière a été incinéré, le 5 juin, au milieu d'un concours exceptionnellement nombreux de citoyens émus et de Maçons profondément affectés de sa perte.

BIBLIOGRAPHIE

Le Grand Livre de la Nature ou l'Apocalypse philosophique et hermétique. — Ouvrage curieux dans lequel on traite de la Philosophie Occulte. de l'intelligence des Hiéroglyphes des anciens, de la Société des Frères de la Rose † Croix, de la Transmutation des métaux et de la Communication de l'homme avec des êtres supérieurs et intermédiaires entre lui et le Grand-Architecte.

Réimpression de l'édition originale de 1790, devenue rarissime avec des variantes de Taxcsi, et augmentée d'une introduction par le F.·. Oswald Wirth, qui s'est efforcé de rendre intelligible un texte vraiment apocalyptique, en le faisant précéder de renseignements sur les *Philalèthes*, sur l'*Initiation masculine ou dorienne*, les *Visionnaires*, l'*Initiation féminine ou ionienne*, les *Epreuves purificatrices* et les *Expiations*.

(En vente à la Librairie Initiatique, 61, rue de Chabrol, Paris (10e). Prix : 5 fr.).

« Cet ouvrage curieux parut à la fin du XVIIIe siècle et fut publié par un membre d'une Société de Philosophes inconnus, ou Philalèthes qui s'occupaient de mysticisme, de Kabbale, de magie, de magnétisme et surtout d'alchimie.

« A vrai dire le petit livre est assez confus et fort disparate. Il traite de la Philosophie occulte sous une forme des plus nébulosiques, de l'intelligence des hiéroglyphes des anciens, de la Société des Frères de la Rose-Croix. de la transmutation des métaux, de la palingénésie (formules et recettes extravagantes...) et de la communication de l'homme avec des êtres supérieurs et intermédiaires entre lui et le Grand-Architecte! On voit que le cadre est large, mais il est naturellement beaucoup moins bien rempli.

« Certes ce qui mérite le plus l'attention du lecteur moderne, c'est l'excellente introduction écrite par M. Wirth, qui a profité de la circonstance pour exposer, avec son habituel talent, l'historique de la Société des Philalèthes dont le rôle en illuminisme fut important, et pour élucider les doctrines initiatiques de cette association. Il fallait une perspicacité extrème capable de saisir, de coordonner toutes les allégories complexes ou étranges dont regorge l'*Apocalypse Hermétique*. M. Wirth a réalisé cette tâche dans la perfection, et l'on peut aborder, après lui, *le Grand Livre de la Nature*, dont la réédition élégante et fidèle fait honneur è la Librairie du Merveilleux.

« F. J. C. »

Extrait des *Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*, revue mensuelle d'avant-garde scientifique et philosophique, organe de la Société Alchimique de France, 19, rue Saint-Jean, à Douai (Nord).

Le Gérant : Oswald WIRTH.

Imprimerie du F. . A. Reiff. — Heymann, 3, rue du Four. Paris.